

CONDITIONS D'ACCUEIL

AU P.A.S.A.



E.H.P.A.D.

RESIDENCE DE LA GARENNE

Janvier 2016

1.1. ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES ATTEINTES DE PATHOLOGIES TYPE ALZHEIMER

Les personnes atteintes de pathologies de type Alzheimer pourront être accueillies au sein d'un P.A.S.A. de 12 places situés en rez-de-chaussée et bénéficiant d'un jardin privatif.

L'accompagnement des personnes accueillies sera pensé dans le respect du bio rythme des personnes et inclura les approches non médicamenteuses.

1.1.1. POLES D'ACTIVITES DE SOINS ADAPTES

Le PASA conçu pour 12 résidents est un espace qui répond à un cahier des charges précis de la DGAS. Il accueille à la journée des résidents de l'EHPAD atteints de la maladie d'Alzheimer ou pathologies associées présentant des troubles du comportement modérés.

- **La population cible**

Nous nous conformerons au cahier des charges de la DGAS relative aux UHR et PASA et aux recommandations de l'ANESM.

Les résidents accueillis seront des personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés et compliquée de symptômes psycho - comportementaux modérés qui altèrent la sécurité et la qualité de vie des autres résidents.

Il s'agira de personnes provenant des unités d'hébergement pour personnes âgées dépendantes de l'EHPAD pour lesquelles une évaluation et un bilan des symptômes auront été réalisés à l'aide du NPI-ES, et en cas d'agitation, de l'échelle d'agitation de Cohen-Mansfield. Cette évaluation sera réalisée par le médecin coordonnateur si elle n'est pas présente dans le dossier d'admission du résident.

Les PASA accueilleront chacun 12 personnes à la journée, principalement en GIR 3-4, à raison d'une ou plusieurs journées par semaine. Nous évaluons la file active nécessaire à au moins 20 personnes éligibles (30-40 pour une file active correcte) par PASA.

- **Les objectifs**

Le PASA vise à offrir aux personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer et présentant des troubles du comportement modérés un espace leur proposant des activités thérapeutiques et sociales adaptées.

Ces activités se déroulent par petits groupes homogènes de résidents de façon à répondre de la façon la plus individuelle possible aux besoins de chacun. Cela passe par la mise en place d'un programme d'activités qui est élaboré par le psychomotricien, en lien avec le médecin coordonnateur de l'EHPAD, l'infirmier référent du PASA, le psychologue et l'équipe constituée d'assistants de soins en gérontologie et d'un psychomotricien.

Ce programme s'insère dans le projet d'accompagnement de la personne au sein de l'EHPAD. Les objectifs sont :

- le maintien ou la réhabilitation des capacités fonctionnelles ;
 - le maintien ou la réhabilitation des fonctions cognitives ;
 - la mobilisation des fonctions sensorielles ;
 - le maintien du lien social.
- **Les moyens utilisés**
 - ✓ un lieu de vie rassurant, stimulant et sécurisé;
 - ✓ des repères spatio-temporels :
 - les aménagements des locaux aideront au repérage des personnes ;
 - travail sur les couleurs des locaux ;
 - ✓ un personnel dédié
 - le personnel sera volontaire pour exercer dans ces unités ;
 - le personnel constitue un repère important pour les personnes accueillies ;
 - les personnels seront formés à la connaissance de la maladie d'Alzheimer et troubles apparentés, à la prise en charge des troubles du comportement et à une approche spécifique non médicamenteuse (la technique de la validation);
 - ✓ des conventions avec des associations type France Alzheimer pour un soutien aux familles;

- **L'entrée et la sortie des résidents du PASA**

Les conditions d'admission et de sortie sont les suivantes :

➤ L'entrée :

- Résider dans une des unités d'hébergement de l'EHPAD ;
- Souffrant de troubles cognitifs de légers à modérés ;
- Présenter des symptômes psycho-comportementaux modérés qui :
 - *altèrent la sécurité et la qualité de la vie de la personne et des autres résidents ;
 - *dont l'ampleur est mesurée par l'échelle de retentissement du NPI-ES entre 2 et 4 ;
 - *interviennent selon une fréquence d'au moins une fois par mois lors du mois précédent.
- Présenter un score supérieur à 3, à au moins un des 10 items comportementaux de l'échelle NPI-ES ;
- Critères de déplacement et de mobilité (se déplacer seul y compris en fauteuil roulant), capacité à communiquer encore présente, capacité à vivre en groupe ;
- Constitution de groupes homogènes ;
- L'assentiment du résident ou de sa famille sera automatiquement recherché ;
- L'entrée au sein du PASA est d'une durée minimale de 3 mois adaptable à chaque résident.

➤ La réévaluation des objectifs :

- Les objectifs sont réévalués en équipe pluridisciplinaire tous les 3 mois.

➤ La sortie :

- Lorsqu'un des critères d'admission n'est plus respecté,
- Lorsque le résident n'adhère pas à la prise en charge et que celle-ci ne lui est pas profitable
- L'apparition d'un problème médical important nécessitant une surveillance régulière.

Les modalités de fonctionnement et les critères d'admission et de sorties seront inscrits dans le livret d'accueil et dans le contrat de séjour.

- **L'organisation de la journée et la vie sociale au sein du PASA**

Le PASA sera ouvert du lundi au samedi inclus, de 10h à 17h. Le repas de midi y seront pris ; le repas du soir au sein des unités de vie où vivent les personnes afin de ne pas casser le lien social avec le reste de l'établissement.

Les horaires envisagés pour les repas sont les suivantes :

- Déjeuner : 12h-13h30
- Collation : 15h30-16h00

Les repas seront réalisés par le cuisinier de l'EHPAD et acheminés au sein des PASA en liaison chaude.

Le transfert de résidents entre leur unité de vie et le PASA sera réalisé par le personnel du PASA. Les résidents seront amenés au Pôle et raccompagnés dans leur chambre par le personnel de l'établissement, le matin, entre 10h et 10h30, et à partir de 16h30 à la fin de la journée.

Les activités se dérouleront par groupes de 7 personnes maximum. Les samedis, le PASA accueillera 7 personnes uniquement.

L'équipe dédiée au PASA participera quotidiennement aux transmissions d'équipe de 9h45 à 10h00. Des échanges plus spécifiques sur le déroulement des animations, la participation des résidents et les

éventuels troubles du comportement seront organisés 1 fois par semaine regroupant une équipe pluridisciplinaire.

A partir de 16h45, une transmission des informations utiles sera faite par l'équipe du PASA à l'équipe l'EHPAD. Les transmissions seront également saisies sur le logiciel OSIRIS.

⇒ Journée type

Déroulement d'une journée type dans un PASA

9h45 / 10h00	10h00 / 10h30	10h30-11h30	11h30-12h	12h-13h30	13h30 - 14h00	14h-15h30	15h30-16h30	16h30-17h00	17h00-17h15
Transmissions équipe PASA – équipe EHPAD	Accompagnement des résidents au PASA par le personnel du PASA	Activités	Préparation et installation pour le repas et revue de presse	Repas thérapeutique	Repos	Activités	Goûter et fin de l'animation/ Discussion	Retour des résidents dans les étages par le personnel du PASA	Transmissions inter-équipe

Les activités proposées au sein du PASA viseront au :

- maintien à la réhabilitation des capacités fonctionnelles ;
- maintien à la réhabilitation des fonctions cognitives ;
- la mobilisation des fonctions sensorielles ;
- au maintien du lien social.

Les activités sont des ateliers à visés thérapeutiques animés par les membres de l'équipe, notamment par les soignants dont le rôle ne se limite pas aux soins d'hygiène.

• **Les ateliers thérapeutiques**

L'animation au sein du PASA passera par des ateliers thérapeutiques qui seront pris en charge par l'ensemble du personnel, notamment les soignants. Ces activités sont un soin relationnel.

Les activités thérapeutiques stimulent l'utilisation des structures mentales de la personne âgée : mémoire, perception, conceptualisation. Elles sollicitent le potentiel sensoriel de la personne âgée et concourent au maintien des fonctions fonctionnelles, cognitives restantes, sensorielles et favorisent le lien social.

Les objectifs des activités thérapeutiques sont les suivants :

- Conserver et stimuler les fonctions cognitives : mémoire verbale ; mémoire, langage, jugement, gestes,...
- Solliciter les sens
- Trouver et retrouver du plaisir
- Nourrir son imaginaire
- Retrouver son identité : la personne âgée est souvent dépossédée de ses papiers d'identité, vêtue d'habits où le fonctionnel à la priorité au détriment du respect de ses goûts
- Réapprendre à communiquer
- Ressentir des émotions
- Trouver des appartenances nouvelles
- Réapprendre à désirer
- Reconstituer son trajet de vie

Le déroulement d'une activité d'éveil répond à un protocole :

- Commencer la séance par l'appel des personnes permet au résident d'être reconnu, avoir une identité et d'être intégré au groupe ;
- Réveiller le corps par une mobilisation physique permet au résident de s'animer, de prendre conscience de son corps et donc de ne plus être un spectateur passif ;
- Réaliser au cours de l'atelier en privilégiant les échanges avec les résidents : activité cuisine, activité peinture...
- Terminer toujours l'activité par le chant ;
- Evaluer les résultats de la participation à l'activité : permet de corriger l'approche thérapeutique le cas échéant ;
- Créer une fiche technique de l'activité afin que tous les soignants soient en capacité de suivre le contenu et l'évolution du projet.

=>Un exemple de planning d'animation envisagé répondant aux objectifs du PASA :

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
Matin	<p>Activité jeux (6 personnes max) Et</p> <p>Activités manuelles (6 personnes max)</p>	<p>Groupe de paroles ou atelier mémoire animés par le psychologue (6 personnes max)</p> <p>Et</p> <p>atelier musique et chants (6 personnes max)</p>	<p>Atelier multimédia (6 personnes max)</p> <p>Et</p> <p>Activités manuelles (6 personnes max)</p>	<p>Sortie au Marché de la Ville (6 personnes max)</p> <p>Et</p> <p>Atelier jardinage ou atelier floral en fonction du temps (6 personnes max)</p>	<p>Groupe de paroles ou atelier mémoire animés par le psychologue (6 personnes max)</p> <p>Et</p> <p>Stimulation sensorielle (jeux des odeurs, animation rythmique...)</p>	<p>Revue de presse de la semaine et débat (7 personnes max)</p>
Après-midi	<p>Atelier esthétique et détente (massage, maquillage, manucure...) (7 personnes max)</p> <p>Et</p> <p>Stimulation sensorielle (jeux des odeurs, animation rythmique...) (7 personnes max)</p>	<p>Atelier de gymnastique douce (7 personnes max)</p> <p>Et</p> <p>Atelier cuisine préparation du gouter du jour (7 personnes max)</p>	<p>Atelier esthétique et détente (massage, maquillage, manucure...) (7 personnes max)</p> <p>Et</p> <p>Activité jeux (7 personnes max)</p>	<p>Ateliers de psychomotricité (gymnastique douce, parcours de santé...) (7 personnes max)</p> <p>Et</p> <p>Atelier multimédia (7 personnes max)</p>	<p>Atelier cuisine avec les produits achetés au marché de la Ville (7 personnes max)</p> <p>Et</p> <p>atelier musique et chants (7 personnes max)</p>	<p>Loto (7 personnes max)</p>

Les troubles du comportement seront évoqués lors des réunions d'équipe avec la psychologue pour tenter d'y trouver une solution non médicamenteuse.

Si ce n'est pas possible, les troubles du comportement seront signalés par le biais d'une fiche « incident » qui sera transmise au médecin traitant pour la mise en place d'une résolution du problème. Il est à noter que le médecin traitant peut aller rencontrer son patient au sein du PASA. Les transmissions quotidiennes faites par l'équipe du PASA peuvent être consultées par le médecin traitant à partir du logiciel OSIRIS.

- **Le personnel intervenant au sein du PASA**

La Cadre de Santé de l'EHPAD sera nommée référente du PASA. Elle interviendra sur le PASA 1 fois par semaine au moment de la réunion inter équipe et sera garante en lien avec le médecin coordonnateur du projet d'accompagnement thérapeutique.

=>Personnel dédié spécifiquement au PASA :

- 2 ETP d'assistants de soins en gérontologie ;

=>Personnel détaché de l'EHPAD :

- 0.05 ETP de temps d'IDE quotidiennement
- Psychologue : 1 fois par semaine
- Médecin coordonnateur : 1 fois par semaine
- Cadre de santé : 1 fois par semaine

=>Le personnel intervenant sur le PASA sera formé à :

- l'utilisation des outils d'évaluation : grille NPI-ES et échelle Cohen Mansfield ;
- aux techniques d'observation et d'analyse des comportements ;
- à l'accompagnement spécifique des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou troubles apparentés (par exemple : rythme de vie et troubles du comportement, prise en charge des troubles nutritionnels chez un patient Alzheimer, etc...) ;
- à une technique de communication spécifique reconnue comme approche non médicamenteuse : la technique de la validation.

- **La place donnée aux familles des résidents au sein des PASA**

Une place sera donnée aux familles des résidents intégrant le PASA :

- Une information sera faite auprès des familles par le biais du livret d'accueil et du projet d'accompagnement individualisé qui leur est présenté lors de la préadmission.
- Une rencontre sera organisée par la psychologue de l'EHPAD avec la famille et le résident à l'admission.
- Un dossier par résident intégrant le PASA sera mis en place. Ce dossier décrira les objectifs d'accompagnement, l'activité de la journée, la participation du résident aux ateliers, ainsi que le repas du déjeuner.

- 1 après-midi par mois, le psychologue organisera une rencontre avec les familles des résidents bénéficiant du PASA dans le but de favoriser les échanges et les groupes de paroles.
- Les familles seront cordialement invitées à partager les animations proposées au sein du PASA.

Fait en double exemplaires

Le

Le résident ou son représentant légal

Un représentant de l'EHPAD

La famille ou la personne de confiance